



VERT
l'avenir

L'ABC

DE

L'ENVIRONNEMENT

 Saint-Léonard
Montréal 

Changements climatiques, îlots de chaleur, verdissement, économie d'eau potable, 3RV, développement durable... Toutes ces expressions sont de plus en plus présentes dans notre vocabulaire. Mais que veulent-elles dire réellement ? Et que doit-on faire concrètement ?

Nous vous proposons donc un survol des bons gestes à poser ainsi qu'un petit lexique pour vous permettre d'y voir plus clair en matière d'environnement.



3RV

Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation, c'est dans cet ordre qu'il faut penser avant de poser un geste qui aura un impact sur notre environnement. Prenons l'exemple d'une feuille de papier. Vous devez imprimer un document. En imprimant recto verso, vous prendrez moins de papier. C'est donc de la réduction à la source. Vous devez imprimer d'un seul côté.

Quand vous n'aurez plus besoin de ce document, servez-vous du côté vierge pour prendre des notes ou pour faire du bricolage, ce sera alors du réemploi. Votre feuille est utilisée des deux côtés, vous pouvez la mettre au recyclage !

Vous devez placer vos contenants ou vos encombrants à compter de 21 h la veille ou avant 7 h le matin même de la collecte.

Le meilleur exemple de valorisation des matières résiduelles demeure le compost que vous obtiendrez grâce aux différentes matières putrescibles telles que les résidus alimentaires ou les résidus de jardin.

Collectes et lieux de dépôt

Une multitude de collectes existent pour se débarrasser de nos matières résiduelles. Ayez le bon réflexe et débarrassez-vous de vos déchets au bon moment.

■ RDD

Les résidus domestiques dangereux sont des matières qui représentent un danger pour la santé et l'environnement ou une substance ou un objet assimilé à une matière dangereuse (peinture, solvant, explosif, produit toxique ou inflammable, pile, etc.) et on ne peut pas s'en départir n'importe comment. Ils doivent être apportés à l'un des écocentres de la Ville de Montréal ou à l'une des collectes itinérantes. Saint-Léonard tient deux collectes, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Elles ont lieu dans le stationnement du parc Wilfrid-Bastien.

Surveillez nos publicités ou renseignez-vous auprès de l'écoquartier ou du bureau Accès Saint-Léonard pour connaître les détails.

■ Encombrants et CRD

Les encombrants sont les objets qui n'entrent pas dans un sac à ordures conventionnel et qui ont un poids supérieur à 25 Kg comme une table, une chaise, une commode, un poêle, etc. Les CRD, quant à eux, sont des résidus de construction, de rénovation et de démolition comme le gypse, le bois, la brique, la pierre, etc.

Ils ne peuvent donc pas se retrouver dans la collecte régulière de déchets. Ils doivent être déposés en bordure du trottoir le 3^e lundi de chaque mois. Cependant, si vos encombrants sont encore en bon état, nous vous suggérons d'aller les porter à un écocentre, à un commerce de réemploi ou d'en faire don à un organisme de bienfaisance.

■ Vieux vêtements (VV) et vieux objets

Avant de vous départir de vos vieux vêtements et de vos vieux objets, réfléchissez bien. Sont-ils en bon état ? Si c'est le cas, ils peuvent être offerts à différents organismes de charité, dont la Société Saint-Vincent de Paul ou la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle. S'ils ne sont plus en bon état vous pouvez quand même leur donner une deuxième vie en les apportant à un écocentre et, pour les vieux vêtements, vous pouvez également en disposer lors des deux collectes annuelles (printemps et automne) de RDD et VV qui ont lieu à Saint-Léonard.

■ Recyclage

La collecte des matières recyclables a lieu tous les vendredis. Si vous êtes propriétaire, vous pouvez demander à recevoir un bac roulant de 360 litres. Si vous êtes locataire, vous pouvez vous procurer un bac individuel au bureau Accès Saint-Léonard ou à l'écoquartier. Les matières recyclables sont déposées pêle-mêle dans le bac. Vous pouvez recycler le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal.

■ Résidus verts et feuilles mortes

Les résidus verts sont des résidus organiques provenant de l'extérieur comme les résidus de jardinage et qui peuvent être transformés en paillis ou en compost. Ces résidus, s'ils sont enfouis, produisent des gaz à effet de serre, c'est pourquoi vous êtes invités à participer aux collectes spéciales qui ont lieu un mercredi sur deux, de mai à octobre, et ce, chaque année.

Participez également aux collectes de feuilles mortes qui ont lieu durant quatre semaines de la fin octobre à la fin novembre, également le mercredi. Les feuilles mortes serviront à produire un compost qui est remis gratuitement, deux fois par année, aux citoyens.



Pour connaître toutes les dates des différentes collectes, procurez-vous notre calendrier disponible au bureau Accès, à l'écoquartier et en ligne.

■ **Déchets issus des TIC (Technologie de l'information et de la communication)**

L'utilisation d'appareils électroniques tels que les cellulaires et les ordinateurs est en constante croissance. Ces appareils deviennent rapidement obsolètes et les déchets technologiques s'accumulent. Ces déchets (téléphone cellulaire, ordinateur, imprimante, tablette, etc.) doivent être traités de manière à ne pas endommager l'environnement. À Saint-Léonard, des entreprises se spécialisent dans la récupération de ces objets. Renseignez-vous auprès de l'écoquartier. Vous pouvez également vous en départir dans un écocentre ou lors de la collecte des RDD et VV du printemps.

■ **Compostage et vermicompostage**

D'ici la fin de 2015, la collecte des matières putrescibles (résidus alimentaires) sera obligatoire pour toute la Ville de Montréal. Mais vous pouvez valoriser ces matières dès maintenant en faisant votre propre compost.

Le compostage consiste à valoriser vos résidus alimentaires, vos résidus verts et vos feuilles mortes et à les transformer en compost qui servira pour votre jardin, votre potager et vos plantes d'intérieur. Plusieurs modèles de composteur existent sur le marché. La majorité des composteurs s'utilisent à l'extérieur sur une surface gazonnée ou terreuse. Vous pouvez vous en procurer un à rabais à l'écoquartier de Saint-Léonard où il vous sera également possible de suivre une formation.

Si vous n'avez pas d'espace à l'extérieur, vous pouvez tout de même valoriser vos matières putrescibles en faisant du vermicompostage à l'intérieur. Vous pouvez même fabriquer votre vermicomposteur vous-même. Contactez l'écoquartier ou visitez leur site Internet pour en savoir plus.

■ **Déchets ultimes (ordures ménagères)**

Tout ce qui n'est pas détaillé dans les différentes collectes, telles que les matières recyclables, les encombrants, les RDD, etc., doit être jeté dans la collecte des ordures ménagères ou maintenant appelés, les déchets ultimes. Les déchets ultimes seront alors conduits dans des sites d'enfouissement. Il va sans dire que moins nous avons de déchets ultimes, mieux se porte notre environnement.

La collecte des déchets ultimes a lieu les lundis et les jeudis.

Verdissement et lutte aux îlots de chaleur

Un îlot de chaleur est un secteur urbain dépourvu de végétation où la température dépasse d'au moins cinq degrés la moyenne des zones rurales voisines. Les surfaces telles que l'asphalte et le béton emmagasinent la chaleur comme le ferait un four et créent ces îlots.

Ils sont d'ailleurs très présents et nombreux sur notre territoire et l'arrondissement travaille activement à enrayer ce problème. Il existe plusieurs solutions pour lutter contre ces îlots et vous pouvez faire votre part pour freiner cette situation. Par exemple, planter des arbres, arbustes et autres végétaux, réaliser des murs végétaux, faire un toit vert ou y mettre un revêtement de couleur pâle. Les entrées de garage et les passages pavés autour de la maison seraient aussi plus efficaces pour contrer la chaleur s'ils étaient également de couleur pâle.

Le verdissement, qui consiste à intégrer de la végétation dans un milieu urbain qui en est dépourvu, demeure donc un moyen simple et esthétique de lutter contre les îlots de chaleur, mais il est également important de mettre la bonne plante au bon endroit. Pour en savoir plus, visitez le site Internet de l'écoquartier.



Entretien des pelouses et jardinage écologique

Depuis 2004, il est interdit d'utiliser des pesticides sur le territoire de Saint-Léonard. C'est un pas de plus vers le jardinage écologique qui consiste à jardiner sans utiliser d'engrais chimiques et de pesticides pour éliminer de la production végétale leurs résidus nocifs. C'est une méthode meilleure pour la santé et qui préserve la qualité des sols et de l'eau souterraine. Mais cela ne veut pas dire que votre pelouse ne peut pas être belle, verte et dense.

La majorité des gens ont la mauvaise habitude de tondre trop court le gazon. La pelouse devient alors vulnérable à la sécheresse, aux insectes indésirables et aux maladies.



- La hauteur idéale se situe autour de 7,5 cm, sauf pour la première coupe du printemps et la dernière à l'automne qui devraient se situer à 5 cm. Ce qui veut dire qu'en période estivale, une coupe aux deux semaines devrait être suffisante.
- Assurez-vous que vos lames soient bien aiguisées. Lorsque les lames sont émoussées, les pointes des brins de gazon jaunissent, ce qui crée des entrées pour les maladies.
- Ne ramassez pas les rognures de tonte. Les micro-organismes du sol les décomposeront et votre pelouse bénéficiera des éléments nutritifs qui seront ainsi libérés.
- Une pelouse a besoin de 2,5 cm d'eau par semaine ce qui correspond à un arrosage de quelques heures.
- Arrosez le matin ou le soir afin que l'eau s'évapore le moins possible.

Transport durable

Le transport collectif et le transport actif sont des modes de déplacement durables. Le transport collectif (autobus, métro, covoiturage, etc.) est un moyen économique de se déplacer et il permet de réduire considérablement les gaz à effets de serre. Il contribue aussi à la réduction de la congestion routière. C'est donc un moyen de transport à privilégier. L'arrondissement est desservi par une dizaine de lignes d'autobus.

Le transport actif est un moyen de déplacement qui utilise le corps humain comme seule source d'énergie. Autrement dit, la marche, le vélo et la course sont des modes de transport actif.

Évidemment, le transport actif est le moyen de déplacement le plus respectueux de l'environnement qui soit. De plus, il devrait gagner en popularité car il est également bon pour vous. Le transport actif est une bonne méthode de déplacement car il est bénéfique pour votre santé physique, votre qualité de vie, vos finances personnelles ainsi que pour les dépenses publiques, l'environnement et la société. Un mode de vie plus actif contribuera également à prolonger votre espérance de vie par la réduction des risques de maladies liées, entre autres, au surplus de poids.

Alors, la prochaine fois que vous devrez aller acheter un litre de lait, sortez votre vélo ou vos chaussures de marche plutôt que votre voiture !



Comment se procurer un autocollant contre la publicité.

Saviez-vous qu'il existe un règlement contre la réception de publicité non désirée comme le publi-sac ou les divers dépliants publicitaires ? Si vous désirez mettre fin à la réception de ces publicités, procurez-vous un autocollant à votre écoquartier ou au bureau Accès Saint-Léonard.

Eau

■ Économie d'eau potable

Saint-Léonard doit réduire de 15 % la production d'eau potable (par rapport à l'an 2000), et ce, d'ici 2015. Cet objectif s'inscrit dans le Plan local de développement durable 2011-2015. En effet, l'impact économique et environnemental du traitement de l'eau pour la rendre potable est loin d'être négligeable. Il est donc important de diminuer, dès maintenant, notre consommation d'eau. Plusieurs petits gestes peuvent faire une grande différence.

À la maison :

- Assurez-vous que le lave-vaisselle et la laveuse soient bien remplis avant de partir un cycle.
- Préférez la douche au bain le plus souvent possible.
- Lavez votre auto en utilisant un seau plutôt qu'un boyau d'arrosage.
- Balayez votre entrée de garage ou utilisez un seau d'eau plutôt que le boyau d'arrosage qui consomme plusieurs centaines de litres d'eau à chaque utilisation.

Au jardin :

- Arrosez le soir, juste avant la tombée de la nuit, lorsque l'évaporation est minimale.
- Binez régulièrement la terre pour faciliter l'absorption de l'humidité de la nuit et de la rosée.
- Utilisez l'eau de pluie pour arroser vos plantes.
- Plantez des végétaux peu exigeant en eau.



■ Récupération d'eau de pluie

Récupérer l'eau de pluie est un moyen efficace de se constituer une réserve d'eau non traitée, idéale pour l'arrosage de votre jardin et de vos plantes tout en économisant l'eau potable.

Plusieurs types de réservoirs sont disponibles en quincaillerie et si vous répondez à certains critères, vous pouvez vous en procurer un à petit prix auprès de l'écoquartier de Saint-Léonard. Renseignez-vous !

■ Refoulement d'égout

Les changements climatiques ont des effets même à Montréal. Depuis quelques années, les précipitations augmentent en fréquence et en intensité, ce qui augmente le risque de refoulement d'égout sur rue et dans les sous-sols. La Ville de Montréal est sensible à ces enjeux et travaille constamment à augmenter la capacité de rétention du réseau d'égout et à améliorer l'état de ses infrastructures.

Mais les propriétaires ont également un rôle à jouer. Il est, plus que jamais, important de vous assurer que votre résidence est équipée d'un clapet en bonne et due forme. Vous pouvez également opter pour un revêtement perméable pour votre entrée de garage ou de cour, permettant ainsi de ralentir le ruissellement des eaux vers les égouts. Pour tout connaître à ce sujet, consultez le site Internet de l'écoquartier (section publication) ou de la Ville de Montréal.



Pour toute information supplémentaire sur l'environnement, n'hésitez pas à communiquer avec :

l'arrondissement

311

bureau.st-leonard@ville.montreal.qc.ca

OU

l'Écoquartier de Saint-Léonard

514 328-8444

ecoquartierstleonard@gmail.com

ecoquartiersaintleonard.org

LEXIQUE

Agriculture urbaine

Production de nourriture (potager, jardin communautaire, culture en pot, apiculture, etc.) en zone urbaine. C'est un moyen de diminuer notre dépendance à l'importation d'aliments provenant de l'extérieur de la ville et ainsi de réduire notre empreinte écologique. C'est également une façon de s'assurer un apport en aliments frais et sains.

Biodégradable

Substance ou produit qui se décompose sous l'action d'organismes vivants présents dans l'environnement.

Biodiversité

« Bio » signifie vie et « diversité » indique le fait qu'il existe une multitude de variétés. Ainsi, la biodiversité est l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, micro-organismes, etc.).



Consommation écoresponsable

Mode de consommation éthique de produits et de services qui prend en considération l'environnement physique, social et économique et qui respecte le droit de tous les êtres humains et des générations futures de bénéficier de conditions de vie égales ou supérieures à celles qui prévalent actuellement.

Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Écocentre

Sites de réemploi et de récupération des matières résiduelles. Vous pouvez y déposer vos encombrants, vos électroménagers, vos matières recyclables, vos RDD, vos vieux pneus, vos résidus de construction, etc. Vous devez vous y présenter avec une preuve de résidence.

Les deux écocentres les plus près
de Saint-Léonard sont :

L'écocentre Saint-Michel
2475, rue des Regrattiers
514 872-3267

L'écocentre Rivière-des-Prairies
11400, rue Léopold-Christin
514 868-4277

Économie sociale

Secteur de l'économie se composant d'entreprises qui poursuivent la réalisation à la fois d'une mission sociale et d'objectifs économiques, telles que des coopératives, des mutuelles et des associations sans but lucratif.

Écoquartier

Programme d'éducation relative à l'environnement voué à la mobilisation citoyenne initié par la Ville de Montréal en 1995. Les écoquartiers mobilisent et informent les citoyens pour améliorer la qualité de vie et de l'environnement à Montréal.

Vous pouvez communiquer avec l'Écoquartier
de Saint-Léonard :

5345, rue Jarry Est
(à l'angle du boulevard Lacordaire)
514 328-8444
ecoquartierstleonard@gmail.com
www.ecoquartiersaintleonard.org

Écocivisme

Concept signifiant que chacun de nous est membre d'une vaste communauté d'êtres vivants dont l'habitat est la planète Terre. Comme citoyen, nous devons prendre soin de cet habitat; il y va de notre intérêt.



Efficacité énergétique

Capacité de maximiser un rendement énergétique tout en utilisant un minimum d'énergie.

Environnement

Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.

Gaz à effet de serre (GES)

Gaz présents dans l'atmosphère terrestre (vapeur d'eau, dioxyde de carbone, méthane, etc.) qui absorbent et retiennent certains rayons solaires. Ces gaz sont soit naturels ou soit dus aux actions de l'homme. La chaleur ainsi piégée dans l'atmosphère est à l'origine de l'effet de serre qui empêche la Terre de se refroidir.



Herbicyclage

Action de laisser le gazon coupé sur la pelouse lors de la tonte pour ne pas perdre cette source de nutriments pour le sol. L'herbicyclage permet, entre autres, de détourner annuellement de l'enfouissement une quantité importante de rognures de gazon.

Lixiviat

Eaux qui ont circulé à travers les déchets déposés dans les sites d'enfouissement et qui se retrouvent ainsi contaminées. Par extension, désigne aussi les eaux qui sont entrées en contact avec des déchets.

Pesticide

Toute substance destinée à contrôler un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, les animaux ou les plantes.

Principe d'équité et de solidarité sociale

Responsabilité qui est fondée sur le fait que les avantages d'une situation donnée ne doivent pas bénéficier seulement à ceux qui peuvent se les offrir, mais être à la disposition de tous les membres de la société.



Principe de prévention ou de précaution

Principe selon lequel lorsqu'il existe un doute qu'une activité quelconque pourrait mener à une dégradation de l'environnement, nous devons agir immédiatement de manière à prévenir ces dommages malgré l'absence de certitude scientifique.

Recyclage

Mesure consistant à utiliser une matière résiduelle pour la réintroduire dans le cycle de production à la place d'une matière première.

Réduction à la source

Mesure permettant d'éviter de générer des matières résiduelles au cours de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un bien.

Réemploi

Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.

Valorisation

Mesure consistant à transformer une matière résiduelle par la mise en valeur de certaines de ses propriétés (ex. : compostage).



The background of the entire page is a dense, repeating pattern of white icons on a teal background. The icons represent various themes of sustainability and environmental quality, including wind turbines, bicycles, light bulbs, recycling symbols, leaves, people walking, water droplets, and houses.

Ce document a été produit sous la supervision de
M. André La Rue, chef de section
Section de la qualité du milieu

Coordination, rédaction et révision
Anne-Marie Rousseau
Conseillère en planification
Section de la qualité du milieu

Révision de l'information
Paula Berestovoy
Chargée de projet
Écoquartier de Saint-Léonard
Esther Tremblay
Coordonnatrice
Écoquartier de Saint-Léonard

Design graphique : **Ville de Montréal**
000664-10272 (04-12)

